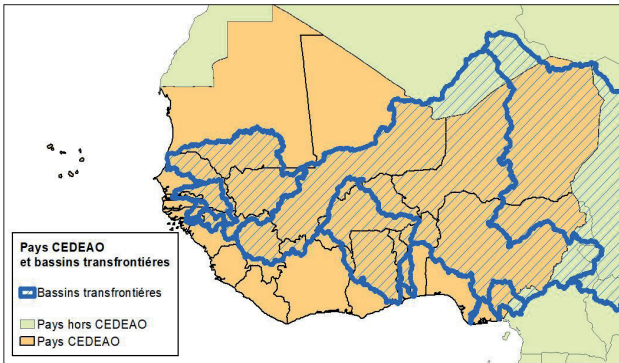


L'observatoire régional de l'eau de la CEDEAO : un outil important pour le suivi et la coordination des actions du secteur eau en Afrique de l'Ouest

INTRODUCTION



Carte des pays CEDEAO et bassins transfrontières

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) compte 15 Etats membres pour une population totale de plus de 356 millions d'habitants (estimation 2016, source CEDEAO).

Chaque pays gère ses ressources en eau selon ses règles nationales mais ces

ressources sont aussi gérées au niveau de diverses organisations de bassins hydrographiques transfrontaliers tels que les bassins des fleuves Sénégal (OMVS), Gambie (OMVG), Niger (ABN), Mono (ABM), Volta (VBA), Cross (CRBDA) du lac Tchad (CBLT).

Dès la fin des années 90, les autorités politiques de la région ont initié un processus de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), supervisé par un Cadre permanent de coordination et de suivi de la GIRE (CPCS).

L'observatoire régional de l'eau constitue un des piliers de ce CPCS. Sa mise en place a fait l'objet d'un premier projet cofinancé par la FAE entre 2014 et 2019. Géré par le Centre de Gestion des Ressources en Eau (CGRE) de la CEDEAO, il a été conçu comme un outil de collecte et valorisation d'indicateurs utiles au suivi et au pilotage des politiques GIRE, produits essentiellement par les pays de la région.

Son renforcement pourrait contribuer à la coordination des actions de planification/gestion des ressources en eau entre les pays, les organisations de bassin transfrontalières et les organisations régionales et pan africaines.

MESSAGES-CLÉS

1 En Afrique de l'Ouest, l'eau joue un rôle clé pour atteindre les objectifs de développement socio-économique, mais les pays sont confrontés à des problèmes multiformes, liés au manque de gouvernance efficace des ressources en eau et d'accès aux informations nécessaires à sa bonne gestion.

2 Le projet de création de l'observatoire sous la coordination du CGRE a permis un premier état des lieux sur la GIRE dans les pays de la sous-région, mais reste confronté à des problèmes de gouvernance/financement et de manque de capacités des pays à produire les indicateurs nécessaires.

3 Une meilleure coordination des actions de l'observatoire avec les principaux acteurs régionaux et

panafricains permettrait de développer des synergies notamment pour la collecte et la valorisation des données.

4 La recherche d'une harmonisation des indicateurs de la CEDEAO avec ceux utilisés au niveau national et ceux attendus au niveau panafricain (AMCOW) et au niveau global (ODD) doit notamment être poursuivie.

5 L'observatoire sur l'eau de la CEDEAO constitue un outil fondamental pour le suivi de la GIRE et pourrait aussi faciliter la coordination des actions liées à la gestion des ressources en eau au niveau sous régional, en lien avec les pays, les organismes de bassins et les autres acteurs régionaux.

Ce projet contribue à la génération des indicateurs ODD



ODD6 - Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau



Indirectement ODD13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



Au niveau de l'Afrique de l'Ouest, un des principaux acquis est la création d'une unité sur les ressources en eau au sein de la CEDEAO. Elle consacre la reconnaissance de l'importance des ressources en eau dans le processus de développement économique et social de l'Afrique de l'Ouest.

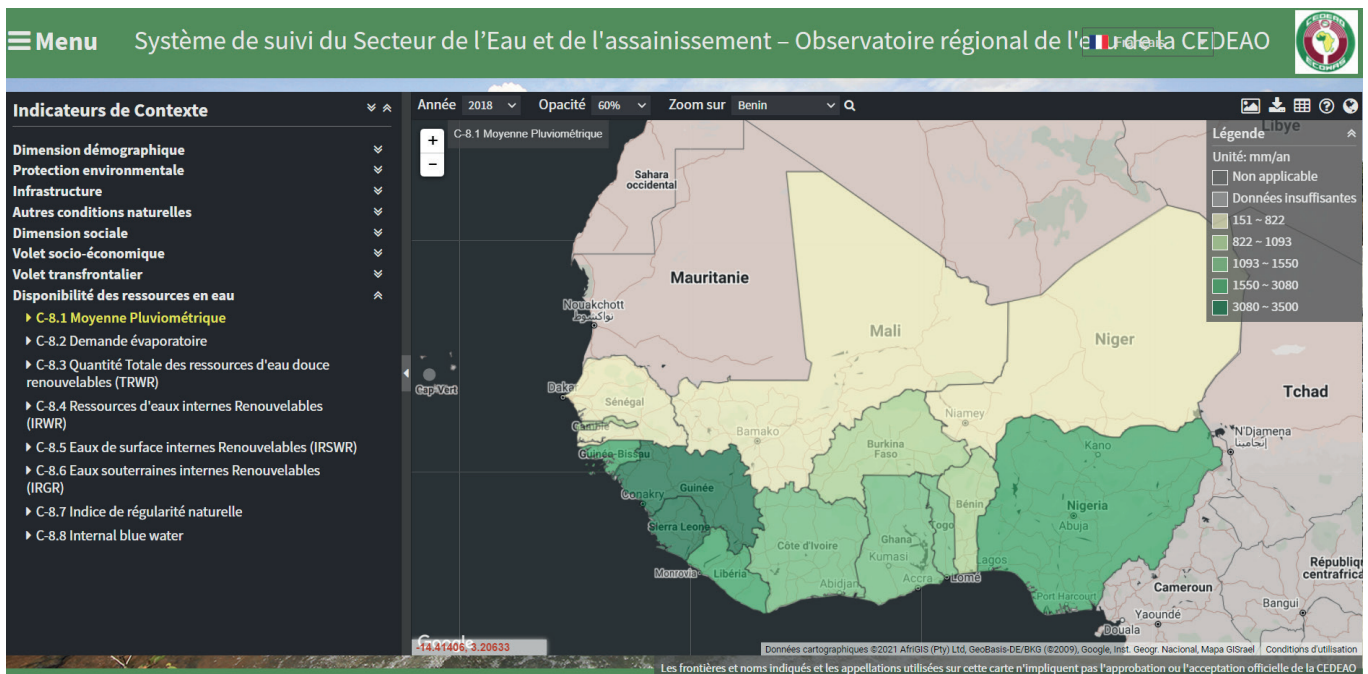
Francis Daniel Bougaire, chef de la division Coordination et partenariat pour l'eau au sein du département de l'eau et de l'assainissement et à la Facilité africaine de l'eau



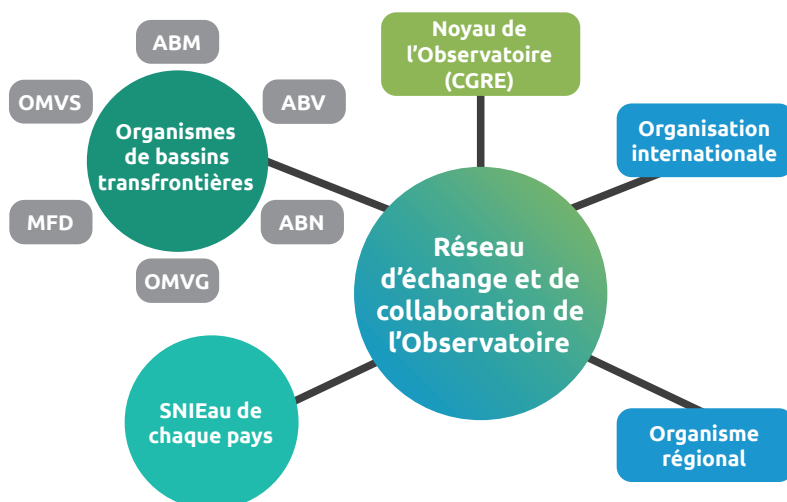
PRINCIPAUX RÉSULTATS

Avec le soutien de la Facilité africaine de l'eau, des résultats concrets ont été obtenus :

- **Les outils nécessaires** pour l'opérationnalisation de l'observatoire ont été développés et le portail internet existant a été renforcé et transféré sur le site web de la CEDEAO.
- **Un jeu d'indicateurs de GIRE** pour le niveau régional a été élaboré et renseigné pour l'année 2015.
- **Des rapports nationaux d'évaluation des réseaux de mesure** sur les ressources en eau de surface et souterraine (quantité et qualité) ont été élaborés et des actions prioritaires d'appui/renforcement de ces réseaux ont été identifiées.
- **Un rapport sur le développement du secteur de l'eau** a été élaboré à partir des données renseignées.
- **Un rapport sur les résultats du projet** incluant les modalités de financement de l'observatoire et les supports techniques ont été élaborés et diffusés sous forme de rapports (250 exemplaires), documents de synthèse (250 exemplaires) et CD ROM (250 exemplaires).
- **Deux séminaires de formation** des acteurs clés de l'observatoire régional de l'eau ont été organisés sur la gestion des observatoires de l'eau et les interactions SINEAU - observatoire régional-observatoire de bassin.
- **Un atelier de lancement du projet** consacré à la formation des membres de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) a été organisé, un atelier de démarrage du projet et un atelier de validation du rapport technique et des actions de suivi et évaluation ont été réalisés.



Capture du site Internet de l'Observatoire régional de l'eau de la CEDEAO



Structure générale du réseau d'échange et de collaboration



Photos des réunions d'ateliers

LEÇONS APPRISSES

LEÇON 1

La création d'un observatoire régional sur l'eau est un processus long. Ceci est à prendre en compte lors de l'estimation de la durée d'exécution du projet.

- Projet initié depuis la création de l'UCRE en 2004, les premières études ont débuté en 2008 tandis que le projet a démarré en 2014. La fin de la première phase est intervenue en 2019.
- Une attention particulière doit être accordée à l'évaluation rigoureuse du calendrier d'exécution du projet lors de l'évaluation, tenant compte : (1) du nombre d'acteurs impliqués et de la complexité des activités à mettre en œuvre ; (2) des capacités des parties prenantes au projet ; et (3) de la complexité des règles et procédures de passation des marchés.

LEÇON 2

La mise en œuvre d'un environnement permettant une pérennisation des processus doit être une des priorités de ce type de projet : les cadres de gestion et les modalités financières doivent ici être renforcés.

- Le projet de mise en place de l'observatoire régional de l'eau est par excellence un projet de gouvernance (renforcement des capacités institutionnelles) qui s'inscrit dans la durée.
- Les mécanismes et les modalités de financement actuels ne permettent pas de garantir un flux continu de bénéfices après l'achèvement du projet et assurer sa pérennité financière.
- Il est nécessaire de persévérer dans le temps au-delà de la durée de vie du projet, pour consolider les résultats atteints afin de pérenniser leur efficacité en matière de renforcement des capacités institutionnelles.

LEÇON 3

Il est fondamental d'aider/renforcer les capacités des pays à produire et fournir les données attendues.

- L'observatoire s'appuie sur les données fournies par les pays : il est important de renforcer leurs capacités à produire les données attendues.
- La plupart des indicateurs devraient être produits au niveau national, mais les pays sont souvent confrontés au manque de moyens, de ressources et de capacités techniques.
- Le principe selon lequel "les Points Focaux allaient collaborer sans difficulté" s'est avéré peu efficace dans au moins 5 pays, tandis que les échanges d'expériences entre les acteurs se sont révélés fructueux dans plus de la moitié des pays.

LEÇON 4

Le renforcement des capacités des partenaires producteurs de données et la collecte des données sont des actions importantes : des synergies sont à développer avec les organisations panafricaines et régionales.

- Via le développement d'un partenariat gagnant-gagnant avec les pays membres de la CEDEAO et les organismes de bassin pour l'opérationnalisation de l'observatoire régional mis en place.
- ... et via la recherche d'harmonisation des indicateurs et des processus à prévoir avec les organisations régionales.

LEÇON 5

Produire les informations attendues.

- Il faut que l'observatoire arrive à générer des informations utiles aux gestionnaires, mais également pour les décideurs.

Le problème de rapportage de certains indicateurs a surgi durant l'exécution du projet. Ce problème est lié à la capacité des pays à pouvoir produire ces indicateurs.



Bougonou Djeri Allassani, chef de division gouvernance et politique de l'eau au Centre de gestion des ressources en eau de la CEDEAO à Ouagadougou

Il est important que nos pays disposent d'indicateurs pour le suivi des ressources en eau, dans l'optique de la planification de l'aménagement de ces ressources. Les indicateurs permettent d'apprécier l'efficacité de la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau.



Janvier Bazoum, coordinateur du projet Observatoire de la CEDEAO

La CEDEAO devrait pouvoir développer et renforcer l'utilisation des outils au niveau des pays pour un meilleur développement de la gestion intégrée des ressources en eau.



Niokhor Ndour, Directeur de la gestion et la planification des ressources en eau au ministère de l'eau et de l'assainissement du Sénégal

PERSPECTIVES

➔ Il est important que la CEDEAO renforce les moyens du CGRE et de l'Observatoire afin d'assurer sa pérennité et lui permettre d'offrir les services et les informations attendus par les pays et les partenaires :

- Etant donné que les résultats à la fin du projet sont encore fragiles en terme de pérennité, il est fondamental pour la CEDEAO de consolider les acquis obtenus. Cette consolidation passe par : (1) la stabilisation de l'équipe des experts de l'Unité de Gestion ayant mis en œuvre le projet ; (2) la dotation annuelle du CCRE d'un budget de fonctionnement de l'observatoire par la CEDEAO ; et (3) le développement de synergies avec les Etats et les organismes de bassin pour un meilleur fonctionnement.

➔ Les missions et l'organisation de l'Observatoire pourraient être adaptées afin :

- De contribuer à coordonner des actions régionales dans le secteur de l'eau notamment pour la production et la gestion des données.
- De servir de relais entre les pays et l'AMCOW, en synergie avec les organisations de bassins transfrontaliers et le Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB) pour la remontée des données.

➔ La coopération entre l'AMCOW et les organisations régionales doit être renforcée via :

- La poursuite de la coordination dans la définition des indicateurs et la collecte des données.
- L'harmonisation des processus de collecte. La CEDEAO peut constituer un relais avec les pays membres et les organisations régionales d'Afrique de l'Ouest.
- Le développement d'un meilleur système de communication entre les systèmes d'information avec notamment le développement des processus d'interopérabilité.
- La mutualisation des actions de formation et de renforcement des capacités au niveau des pays en prenant en compte la création des plateformes de coordination nationales (NCP) prévues par l'AMCOW...

➔ La production des données/indicateurs doit être coordonnée entre les pays/bassins/communautés économiques.

➔ Le développement d'un meilleur système de communication (interopérabilité) avec les SIE nationaux est recommandé, afin de limiter la charge de travail des points focaux nationaux.



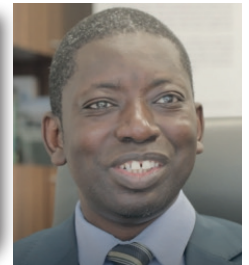
Une deuxième phase de ce projet permettrait d'opérationnaliser ce système.



Janvier Bazoum, coordinateur du projet Observatoire de la CEDEAO



Si l'on arrive à avoir au sein de l'Observatoire des données sur l'ensemble des pays, cela nous permettra d'avoir des informations et des outils pour renforcer la gestion des ressources en eau.



Niokhor Ndour, Directeur de la gestion et la planification des ressources en eau au ministère de l'eau et de l'assainissement du Sénégal

PRÉSENTATION DE LA FAE



« La Facilité africaine de l'eau soutient les pays ainsi que les organisations multinationales dans le développement de leurs systèmes d'information et de leurs capacités à collecter et synthétiser les informations pour assurer une meilleure planification et le développement des infrastructures des services d'eau et d'assainissement. »

Oswald Chanda, Directeur du Département de développement de l'eau et de l'assainissement - Banque africaine de développement

RÉFÉRENCES

- [Site internet du Système de suivi du Secteur de l'Eau et de l'assainissement – Observatoire régional de l'eau de la CEDEAO](#)
- [Rapport d'évaluation du projet - FAE \(Oct. 2013\)](#)
- [Rapport d'achèvement du projet - FAE \(Déc. 2020\)](#)
- [Interviews réalisées par l'OiEau en juin et juillet 2021](#)